

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 10 Juin 2020

Date d'affichage 10 Juin 2020

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 29

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200617-DEL\_20\_17\_06\_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2020

Affichage : 23/06/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le DIX SEPT JUIN à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Thierry BODIN, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** : /

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL A LA SEM LA FERTOISE**

La Société d'Economie Mixte la Fertoise, qui existe depuis plus de 50 ans, intervient sur le territoire communal dans le domaine de la construction de logements et de l'accompagnement de projets économiques sous forme de réalisation de bâtiments (ateliers relais). Actuellement elle gère 21 logements à la location sur le territoire communal (2 bâtiments industriels et 1 local commercial).

En ce qui concerne la SEM LA FERTOISE, le Conseil Municipal doit être représenté par six membres au Conseil d'Administration de la SEM LA FERTOISE.

Après avoir enregistré les candidatures de :

- Monsieur Didier REVEAU
- Madame Cécile KNITTEL
- Monsieur Gérard GUESNE
- Monsieur Gaëtan THOMAS
- Monsieur Carl GUILLEMIN
- Madame Delphine LETESSIER

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Abstention – 0 Contre)

Désigne :

- Monsieur Didier REVEAU
- Madame Cécile KNITTEL
- Monsieur Gérard GUESNE
- Monsieur Gaëtan THOMAS
- Monsieur Carl GUILLEMIN
- Madame Delphine LETESSIER

comme représentants qui siégeront au Conseil d'Administration de la SEM LA FERTOISE.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**